



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction définitive

Val-de-Travers – Buttes BF 2525 – Les Raies

Description de l'ouvrage : Construction de 4 villas individuelles, 4 garage & 4 places de parc

Affectation parcelle : ZHFD

Requérant(s) : Muller Consulting Sàrl, Cédric Muller, Route des Creux 114, 1936 Verbier

Auteur des plans : Loris Jungen Architecture, Rue de la Chapelle 1, 1373 Chavorney

SATAC : 119475

Décision spéciale : Distance à l'axe de la route ; Abattage d'arbres

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **10 février 2025**.

Val-de-Travers, le 10 janvier 2025.

LE CONSEIL COMMUNAL

